Annexe A - Partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE - Cadre de conception adapté

1. Aperçu et synthèse des changements

Dans un contexte où le financement mondial pour le développement est limité, où la pauvreté éducative persiste et où l'instabilité internationale augmente, les interventions deviennent plus complexes que jamais, en particulier dans les zones touchées par les conflits. À l'approche de sa prochaine phase post-2027, le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX) doit tenir compte de plusieurs facteurs essentiels pour guider sa conception afin d'affiner ses priorités et d'améliorer son efficience avec des ressources restreintes : il doit consolider ses acquis, mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation, renforcer son rôle unique et s'aligner sur le plan stratégique GPE 2030.

À l'avenir, le KIX passera d'un programme décentralisé soutenant la production et l'échange de données probantes à un mécanisme intégré du GPE résolument axé sur l'utilisation des données probantes, la transformation des systèmes et le leadership des pays partenaires, avec une gouvernance plus inclusive et une approche adaptative.

Ce qui ne change pas :

- **Mission fondamentale** : le KIX reste le mécanisme du GPE permettant de générer, mobiliser et mettre en application des données probantes en vue de renforcer les systèmes éducatifs.
- **Axé sur la demande et dirigé par les gouvernements et les organisations des pays partenaires**: les principes directeurs restent les priorités nationales et le leadership des pays partenaires.
- **Égalité des genres, équité et inclusion** : l'égalité des genres et l'inclusion du handicap restent au cœur de toutes les activités du KIX
- **Composantes opérationnelles principales** : les pôles régionaux et les fonds de recherche restent les deux composantes fondamentales.
- **Pôles régionaux** : ils restent la principale plateforme d'apprentissage entre pairs et de partage de connaissances.
- **Champ d'application de la recherche** : le KIX continue de financer des recherches appliquées sur les priorités éducatives et la mise à l'échelle des innovations.
- **Renforcement des capacités** : l'accent est maintenu sur le développement des compétences en matière d'utilisation des données probantes chez les décideurs politiques et les parties prenantes.
- **Gestion adaptative** : la flexibilité et la réactivité aux besoins des pays restent au cœur du fonctionnement.

Ce qui change :

- **Intégration stratégique :** passer de l'alignement sur le plan stratégique GPE 2025 à une intégration plus complète avec le plan stratégique GPE 2030 et les mécanismes opérationnels du GPE.

- **Principes de conception :** insister davantage sur le recours aux données probantes, la recherche appliquée à grande échelle et la pensée systémique, l'intégration avec l'écosystème du GPE, ainsi que le suivi, l'évaluation et l'apprentissage adaptatif en temps réel (MEAL).
- **Rôle des pôles régionaux :** passer du partage des connaissances à la facilitation de l'utilisation active des données probantes, en créant des liens formels avec les processus du GPE et en renforçant la collaboration entre les délégations nationales du KIX et les groupes locaux des partenaires de l'éducation.
- **Champ d'application de la recherche :** soutenir un nombre plus restreint de projets de recherche appliquée destinés à éclairer ou à renforcer la mise en œuvre des réformes prioritaires nationales telles que définies dans les pactes de partenariat, en mettant davantage l'accent sur la rentabilité et la mise à l'échelle des innovations en matière d'éducation.
- **Nouvelles priorités :** mieux intégrer la stratégie et les mécanismes du plan stratégique GPE 2030 (processus nationaux et équipes du Secrétariat du GPE, Initiatives d'appui technique et L'Éducation à voix haute) ; insister davantage sur l'attention accordée à la résilience climatique et à la fragilité ; mettre en place des interventions plus inclusives (prendre en compte la voix des enseignants, des jeunes et des personnes marginalisées) ; établir un suivi et des rapports davantage axés sur les résultats et l'impact.
- **Priorités budgétaires :** passer de 80 % pour la recherche et 20 % pour les pôles à ≥ 50 % pour les pôles et ≤ 50 % pour la recherche, en donnant la priorité à l'utilisation des données probantes.
- **Gouvernance :** passer d'une gestion entièrement assurée par l'agent partenaire à la création d'un nouveau comité consultatif composé des principales organisations des pôles, ainsi qu'un renforcement de la collaboration avec les équipes régionales et techniques du Secrétariat du GPE.

1.1 Construire sur des bases solides

Le KIX s'appuiera sur plus de sept ans d'engagement auprès des pays partenaires, en tirant parti de ses principaux atouts :

- *un avantage comparatif* dans l'architecture du développement de l'éducation, se distinguant par une portée inégalée à travers les pays et une conception qui relie : 1) la production de données probantes ainsi que la mobilisation et le partage des connaissances ; 2) le renforcement des capacités ; et 3) l'ampleur de la recherche appliquée ;
- *une conception axée sur la demande*, centrée sur les besoins exprimés par les pays et sur les approches participatives ;
- *des résultats d'évaluations* qui démontrent la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la valeur ajoutée ;

- *des écosystèmes* qui renforcent le rôle et l'importance des organisations dans les pays partenaires dans leurs processus politiques nationaux, tout en établissant des relations de confiance, essentielles pour leur réussite ; et
- *un soutien durable*, basé sur un engagement pluriannuel, permettant d'obtenir des résultats significatifs, souvent amplifiés par la collaboration avec d'autres partenaires

1.2 Répondre aux recommandations émanant d'évaluations externes

L'évaluation externe de 2025 a mis en évidence les progrès accomplis par le KIX dans l'appui à l'élaboration de politiques basées sur des données probantes et au renforcement des capacités, soulignant son envergure unique, sa conception intégrée et son impact sur les politiques nationales. Elle a également relevé des disparités dans l'engagement entre les régions, des difficultés persistantes dans la coordination de la recherche appliquée et des activités des pôles, ainsi que la nécessité d'une meilleure intégration avec les opérations du GPE. L'annexe B explique comment les adaptations apportées à la conception répondent aux quatre recommandations du rapport pour un KIX « de demain » :

1. *Clarifier le positionnement et les mandats des partenaires d'apprentissage régionaux au sein de l'architecture plus large du GPE afin de garantir le soutien aux réformes systémiques dans les pays partenaires*
2. *Clarifier le positionnement des projets de recherche appliquée dans les processus du GPE au niveau des pays*
3. *Approfondir l'intégration des approches intersectorielles GESI [égalité des genres et inclusion sociale] tout au long du cycle de vie du programme*
4. *Mettre en place un modèle de gouvernance plus intégré et adaptatif afin de guider le KIX de manière stratégique et durable*

1.3 Renforcer la valeur unique du KIX dans un contexte mondial en pleine mutation en ce qui concerne les données probantes sur l'éducation

Le KIX dispose d'un accès direct aux cycles politiques des pays partenaires et, comme il s'inscrit dans l'écosystème financier plus large du GPE, bénéficie d'un potentiel de levier unique : il peut aider à orienter les travaux et financements du GPE à l'aide de données probantes. Peu d'initiatives en matière de données probantes sont directement liées à une plateforme de financement d'une telle envergure. Le KIX « de demain » tirera parti de cette opportunité en mettant davantage l'accent sur l'utilisation et l'appropriation des données probantes, en s'appuyant sur les ressources de l'ensemble du partenariat ainsi que des autres initiatives et réseaux mondiaux liés aux données probantes.

L'univers des données probantes sur l'éducation a considérablement évolué depuis que la pandémie de COVID-19 a déclenché une vague de recherche sur la fermeture des écoles, les pertes d'apprentissage et les stratégies de rattrapage, pour ensuite se concentrer sur la résilience et l'apprentissage accéléré. Les évaluations menées conjointement avec l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale ont permis d'établir des bases de référence communes, tandis que les études sur l'enseignement correctif ont proposé des solutions pour permettre aux

enfants de rattraper leur retard. Un certain consensus a émergé autour de « ce qui fonctionne », le Groupe consultatif mondial sur les données probantes de l'éducation mettant l'accent, dans la version actualisée de son guide *Smart Buys*, sur les stratégies rentables telles que l'enseignement adapté au niveau des élèves. Face à la réduction des budgets, l'accent s'est déplacé de l'efficacité des interventions vers leur impact à grande échelle.

L'écosystème des données probantes a également évolué. Parallèlement au KIX, plusieurs initiatives relient la recherche aux efforts de réforme des gouvernements, notamment le *What Works Hub for Global Education* (Centre de ressources sur les pratiques efficaces pour l'éducation mondiale), *EdLabs* de la *Jacobs Foundation,* le *Global Learning Innovation Hub* (Pôle mondial d'innovation en matière d'apprentissage) de l'UNICEF et le programme *Schools 2030* de la Fondation Aga Khan. Les avancées en matière de données, telles que l'indicateur de pauvreté des apprentissages de la Banque mondiale et les évaluations menées par les citoyens du réseau PAL (Action citoyenne pour l'apprentissage), ont permis de disposer de données plus rapides et moins coûteuses. Par ailleurs, l'expansion rapide des technologies de l'éducation a redéfini les priorités et mis en lumière l'importance de l'intelligence artificielle (IA), alors que les gouvernements commencent à élaborer des politiques en la matière malgré le peu de recherches disponibles sur son impact sur l'apprentissage.

Ces développements et initiatives ouvrent de nouvelles perspectives pour renforcer les liens du KIX avec les ressources, les connaissances et les réseaux de partenaires potentiels en matière de données probantes, tout en favorisant la collaboration et les synergies dans la recherche.

1.4 Intégrer dans le GPE 2030

Le KIX soutiendra le GPE 2030 en renforçant les réformes éducatives menées par les pays grâce à un apprentissage fondé sur des données probantes et à la collaboration. En reliant les données probantes à l'action, le KIX favorisera des systèmes inclusifs et résilients qui favorisent l'accès, améliorent les résultats scolaires et promeuvent l'égalité des genres. La refonte du KIX consolide la légitimité, l'appropriation et la pérennité, donnant davantage de place aux voix habituellement marginalisées des processus décisionnels et encourageant une culture d'apprentissage continu à l'échelle du partenariat.

Objectif GPE 2030	Engagement du KIX
1. Mise en œuvre des réformes prioritaires en matière d'éducation définies par les pays, intégrant pleinement l'égalité des genres et l'inclusion, les personnes en situation de handicap et les réfugiés, ainsi que les groupes marginalisés, en	Sous l'impulsion des parties prenantes nationales et en étroite collaboration avec les opérations du GPE, le KIX produira, synthétisera et mobilisera des données probantes permettant de définir, de mettre en œuvre et de suivre les réformes éducatives prioritaires. L'égalité des genres, y compris l'inclusion du handicap, l'équité et l'inclusion resteront une priorité transversale : les efforts concertés s'appuieront sur les pratiques actuelles pour garantir que le KIX prenne en compte les voix des parties prenantes marginalisées, notamment les enfants en situation de

fonction du contexte national.	handicap, les communautés de réfugiés, les enseignants, les jeunes et les filles vivant dans des zones défavorisées.
2. Mobilisation de financements intérieur et extérieur pour soutenir et pérenniser les réformes prioritaires.	Le KIX contribuera à rattacher les décisions de financement à des données probantes crédibles et contextualisées, soutenant ainsi des investissements éducatifs efficaces et une allocation plus équitable des ressources. En documentant l'impact des réformes guidées par les données probantes, le KIX donnera aux gouvernements et aux parties prenantes les moyens de plaider en faveur d'un investissement national accru et durable dans l'éducation. Le KIX soutiendra également la recherche sur les approches de financement durable.
3. Exécution et pérennisation des réformes grâce à des partenariats coordonnés, efficaces, inclusifs et responsables, incluant les parties prenantes clés du système.	Le KIX restera axé sur la demande et dirigé par les gouvernements et les organisations des pays partenaires . Les « délégations nationales du KIX » (les parties prenantes au niveau national qui collaborent avec les pôles du KIX) sont déjà très diverses et composées de représentants de gouvernement, de la société civile, du monde universitaire, des instituts de recherche et des groupes communautaires. S'appuyant sur ses délégations nationales déjà en place, le KIX élargira la mobilisation des contributions à ses travaux, en intégrant notamment celles des enseignants, des jeunes et des chercheurs locaux. Avec l'aide des équipes du Secrétariat du GPE, des chargés de liaison des gouvernements auprès du GPE et des agences de coordination, le KIX créera des liens directs avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation et les agents partenaires.

2. Le KIX « de demain » – adaptations de la conception

Le cadre de conception adapté pour la prochaine phase du KIX propose une révision des éléments suivants : 1) les principes, 2) le but et les objectifs, 3) la théorie du changement, 4) les composantes principales, 5) des considérations relatives à la gouvernance et à la gestion, 6) les priorités budgétaires, et 7) les risques.

2.1 Principes de conception du KIX

Tout en conservant l'esprit des principes antérieurs, les révisions reflètent l'intégration plus étroite du KIX avec le GPE 2030 et son rôle renforcé dans un contexte mondial en pleine

évolution. L'annexe C détaille ces principes antérieurs et fournit des descriptions plus complètes de l'ensemble révisé ci-dessous. Le KIX soutiendra :

- *la demande et l'appropriation par les pays*
- *la collaboration nationale et le leadership régional*
- *les données probantes pertinentes et les meilleures stratégies de mise à l'échelle*
- *la pensée systémique et la pérennité*
- *l'utilisation des données probantes dans la prise de décision*
- *l'égalité des genres, l'équité et l'inclusion*
- *l'intégration à l'écosystème du GPE*
- *le suivi, l'évaluation et l'apprentissage adaptatif en temps réel (MEAL)*

2.2 But et objectifs

Le but du KIX reste inchangé et lié à celui du GPE 2030[1]. Les objectifs sont révisés, les modifications étant résumées comme suit :

2019 (KIX 1.0)	2022 (KIX 2.0)	2027 (KIX 3.0)
But : *Améliorer les politiques et les pratiques des pays en développement partenaires afin de renforcer les systèmes éducatifs grâce au renforcement des capacités et à la création, la conservation et la mobilisation des connaissances et de l'innovation.*	*But :* *Les pays partenaires du GPE disposent des données probantes et des innovations dont ils ont besoin et les utilisent pour accélérer l'accès à l'éducation, améliorer les résultats scolaires et renforcer l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, adaptés au 21e siècle.*	*But :* *Les pays partenaires du GPE disposent des données probantes et des innovations dont ils ont besoin et les utilisent pour accélérer l'accès à l'éducation, améliorer les résultats scolaires et renforcer l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, adaptés au 21e siècle.*
Objectifs • Des efforts plus efficaces en matière de planification, de suivi et de mise en œuvre dans le secteur de l'éducation au niveau national • Agrégation, conservation et partage efficaces des connaissances et des	*Objectifs*[2] • Une compréhension approfondie des interventions efficaces pour renforcer les systèmes éducatifs nationaux, ainsi que des modalités permettant leur mise en œuvre de façon équitable et durable dans les pays partenaires du GPE.	*Objectifs* • Renforcer **les politiques et la planification guidées par les données probantes** au niveau national et favoriser la mise à l'échelle des innovations au sein des systèmes éducatifs dans les pays partenaires du GPE. • **Renforcer le leadership des pays partenaires** dans les débats mondiaux sur l'éducation, en

[1] Il convient de noter qu'il n'y a pas de changement entre le but du GPE 2025 et celui du GPE 2030.
[2] Décrit comme « résultats finaux » dans la proposition d'extension approuvée.

innovations au sein du partenariat • Accélération de la disponibilité et de l'utilisation des biens publics, connaissances et innovations à l'échelle mondiale et régionale	• Le renforcement des capacités des pays partenaires du GPE à intégrer les données probantes dans les politiques et les pratiques qui favorisent l'égalité des genres, l'équité et l'inclusion • Une intégration plus systématique des nouvelles connaissances et innovations dans les politiques et pratiques des pays partenaires du GPE.	veillant à ce que les processus décisionnels soient plus inclusifs et représentatifs aux niveaux national, régional et mondial. • **Améliorer la cohérence et l'impact** du soutien au secteur de l'éducation grâce à une meilleure intégration du KIX dans les opérations et les mécanismes du GPE.

2.3 Théorie du changement du KIX

Comme le montre la figure 1 et comme expliqué dans la partie suivante, un KIX repensé met l'accent sur l'utilisation des données probantes, le leadership des pays partenaires et la pensée systémique, avec un changement significatif dans le financement : au moins 50 % des ressources seront allouées aux pôles régionaux, contre 20 % auparavant. Les pôles ne se contenteront plus de mobiliser les connaissances, mais deviendront des plateformes de facilitation d'utilisation des données probantes. Leur rôle consistera à soutenir directement les priorités nationales à travers des dialogues multipartites, des examens rapides de données probantes et des données sélectionnées pour éclairer les processus et décisions politiques, tels que les examens de mi-parcours des partenariats et les revues sectorielles conjointes. Ils travailleront en étroite collaboration avec les équipes opérationnelles et le Secrétariat du GPE, en s'appuyant sur les réseaux mondiaux et régionaux de données probantes ainsi que sur les bailleurs de fonds et les pays partenaires non membres du GPE disposant de connaissances pertinentes à partager. Ils soutiendront également des délégations nationales inclusives du KIX et renforceront les capacités des différents acteurs à utiliser les données probantes.

Les Fonds pour la recherche et les données probantes viendront compléter cet effort en mettant l'accent sur une recherche appliquée opérationnelle, pilotée par la demande et créée conjointement avec les gouvernements. Les nouveaux domaines prioritaires comprennent la synthèse des données probantes, la recherche sur la mise en œuvre et les études sur la mise à l'échelle, l'économie politique et la résilience. Une structure de financement flexible permettra de mener aussi bien des projets à court terme qu'à long terme, en privilégiant les institutions dirigées par les pays partenaires et les partenariats stratégiques.

Ensemble, ces changements visent à faire du KIX un mécanisme intégré du GPE qui favorise la prise en compte des données probantes, renforce les écosystèmes nationaux et régionaux et garantit une prise de décision inclusive, rentable et alignée sur le GPE 2030.



Official Use Only

2.4 Composantes opérationnelles

L'intégration du KIX au GPE 2030 demandera une collaboration plus étroite avec les équipes du Secrétariat du GPE et les parties prenantes du GPE au niveau des pays (les groupes locaux des partenaires de l'éducation et les réseaux des organisations de la société civile, les chargés de liaison du GPE, les agences de coordination et les agents partenaires). Une coordination rigoureuse permettra de déterminer où et comment le KIX peut renforcer les opérations du GPE sans faire double emploi avec le financement pour le renforcement des capacités du système (national ou global) ou d'autres mécanismes du GPE. Les offres, lorsqu'elles sont pertinentes et qu'il existe une demande, peuvent inclure :

- *Produire des analyses basées sur des données probantes,* réaliser des examens rapides de ces données et identifier des expériences comparatives pertinentes pour alimenter les discussions et la collaboration multipartites, dans le but de mieux cerner les facteurs favorables ou de définir/réaffirmer les priorités au sein des partenariats et des plans sectoriels de l'éducation.
- Fournir des ressources et des données probantes sélectionnées en vue de guider les discussions et la prise de décision dans le cadre du *suivi national et régional des processus et du financement du GPE*, y compris les revues sectorielles conjointes et les examens de mi-parcours des pactes de partenariat
- Soutenir des recherches approfondies, centrées sur les pays et sur les priorités des réformes éducatives, afin d'éclairer les décisions de financement du GPE, en reliant certaines recherches appliquées du KIX aux priorités des pactes des pays ou aux études sur la mise en œuvre des réformes prioritaires.

En outre, le KIX reconnaît que 43 pays partenaires du GPE sont fragiles ou touchés par des conflits et, en réponse aux conclusions des évaluations et examens externes, s'appuiera sur les récentes directives du GPE pour renforcer la coordination et faciliter l'utilisation des données probantes dans les contextes de crise en :

- donnant la priorité à la recherche adaptée aux contextes fragiles et à une synthèse rapide des données probantes
- garantissant des dispositions souples et adaptables pour les bénéficiaires de financements et les partenaires du pôle afin qu'ils puissent réagir et travailler dans des environnements instables, fragiles et touchés par des conflits.

2.4.1 Composante 1 : Pôles régionaux – Accélérer l'adoption des données probantes et la transformation du système

Les pôles régionaux constituent la pierre angulaire du KIX. Ces plateformes dynamiques relient les pays et les partenaires du GPE, encouragent la collaboration et veillent à ce que les politiques et pratiques reposent sur des données probantes. Dans la prochaine phase, leur rôle évoluera de la simple facilitation du partage de connaissances à une promotion plus proactive de l'utilisation des données probantes.

Les pôles aideront les pays à répondre aux besoins sectoriels urgents tout en favorisant une culture durable d'utilisation des données probantes. Ils contribueront à hiérarchiser les priorités nationales

et régionales en matière d'éducation, à identifier et conserver les données probantes et à renforcer la capacité des décideurs, chercheurs et organisations de la société civile à les utiliser. Les pôles se concentreront sur un engagement soutenu à travers des activités telles que des cycles d'apprentissage, des communautés de pratiques et des échanges continus entre pairs.

Pour optimiser l'utilisation des données probantes au niveau national, les pôles établiront des liens formels entre les groupes locaux des partenaires de l'éducation, les délégations nationales du KIX et les unités de données probantes rattachées aux ministères, telles que les laboratoires de données en éducation lorsqu'ils existent. Ils collaboreront étroitement avec le Secrétariat du GPE afin de s'aligner sur des processus tels que les pactes de partenariat, les revues sectorielles conjointes et les financements, en particulier ceux destinés au renforcement des capacités des systèmes. Les pôles joueront également un rôle clé dans la diffusion et la promotion de la recherche appliquée financée par le KIX, en veillant à ce que ses résultats se traduisent en réformes concrètes et pertinentes.

En renforçant les écosystèmes nationaux de données probantes et en favorisant une collaboration inclusive, les pôles du KIX renforceront le leadership local tout en encourageant le dialogue régional et l'échange de connaissances, servant ainsi de plateformes pour le partage de données probantes et la collaboration avec les principales organisations régionales et mondiales.

Principales caractéristiques des pôles régionaux

Participation inclusive : Les pôles mobiliseront un large éventail de parties prenantes — gouvernements, organisations de la société civile, universités, chercheurs, enseignants et groupes de jeunes — par le biais de délégations nationales structurées et de réseaux régionaux, garantissant ainsi des liens formels avec les parties prenantes du GPE, notamment les chargés de liaison des pays partenaires, les agences de coordination, les agents partenaires et les membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation.

Fonctions principales :

- Faciliter l'accès aux données probantes et les adapter pour une utilisation dans l'élaboration des politiques.
- Organiser l'apprentissage entre pays et la coopération régionale
- Renforcer les opérations et les mécanismes du GPE
- Développer les capacités des parties prenantes à utiliser les données probantes et à les adopter
- Informer et promouvoir l'adoption de la recherche appliquée
- Réunir des délégations nationales inclusives du KIX

Sources du contenu : Les pôles s'appuieront sur les ressources provenant de l'ensemble du partenariat, notamment les partenaires d'apprentissage régionaux qui gèrent les pôles, les résultats des recherches du KIX, les travaux techniques du GPE et les ressources de connaissances aux niveaux mondial et régional, y compris les pays bailleurs de fonds et les pays partenaires non membres du GPE, le cas échéant.

Structure et leadership : Les pays partenaires du GPE seront regroupés en petits clusters avec des organisations jouant le rôle de partenaires ou axées sur eux servant de RLP, tirant parti de leurs compétences en matière de mobilisation des connaissances, de renforcement des capacités, de coordination et la conservation de données probantes[3]. Les partenaires d'apprentissage régionaux et les membres des délégations nationales du KIX assureront la coordination et veilleront à ce que les efforts du KIX complètent les autres initiatives en matière de données probantes. Une collaboration plus étroite entre les partenaires d'apprentissage régionaux et le Secrétariat du GPE – notamment les équipes régionales et les responsables thématiques – permettra de s'assurer que les contributions du KIX aux opérations du GPE sont définies de manière concertée, tout en maximisant la valeur ajoutée collective et en évitant les doublons.

Engagement de financement : Afin de refléter leur rôle élargi axé sur l'utilisation des données probantes et le soutien aux pays, la part du financement du KIX allouée aux pôles passera de 20 % à au moins 50 %. Cette part pourrait augmenter en fonction du montant des financements disponibles : en d'autres termes, plus le montant total sera faible, plus la part allouée aux pôles régionaux / à la plateforme de partage d'expériences sera élevée.

2.4.2 Composante 2 : Fonds pour la recherche et les données probantes - Générer des connaissances exploitables pour la réforme des systèmes

Les Fonds pour la recherche et les données probantes faciliteront l'accès à des données pertinentes et exploitables afin d'appuyer la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation. Au-delà de la production de nouvelles connaissances, ces fonds permettront de mieux comprendre comment les données probantes peuvent être utilisées pour mener des réformes et renforcer les systèmes éducatifs.

Cette composante financera la recherche appliquée sur des thèmes identifiés par les pays partenaires, en collaboration avec les pôles régionaux. Elle soutiendra également des examens rapide de données probantes, la recherche sur la science de la mise à l'échelle et des études sur des questions liées aux données probantes, telles que l'économie politique de leur utilisation et leurs stratégies de mise en œuvre. Des partenariats stratégiques avec des acteurs mondiaux et régionaux — notamment, mais sans s'y limiter, ERICC[4], le Réseau interinstitutions

[3] Les clusters seront organisés dans des périmètres géographiques plus restreints, en fonction des affinités communes, des structures existantes et des langues, comme : Amérique latine et Caraïbes (LAC), Afrique orientale et australe, Afrique occidentale et centrale et les quatre sous-régions supervisées par les pôles KIX (EMAP) : Europe et Asie centrale (ECA), Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord (SAMENA), Asie du Sud-Est et Pacifique (PAC). La supervision par les partenaires d'apprentissage régionaux s'alignera autant que possible sur les regroupements régionaux du Secrétariat du GPE.

[4] *Education Research in Conflict and Protracted Crisis* (ERICC) est un programme de recherche sur six ans (2023-2029) financé par le Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), conçu pour améliorer les résultats scolaires dans les contextes touchés par des conflits et des crises prolongées.

pour l'éducation en situation d'urgence, le Consortium africain pour le financement de la recherche en éducation et le *What Works Hub for Global Education* — contribueront à éviter les doubles emplois, à tirer parti des ressources et à amplifier son impact.

En produisant des données utilisables dans les cycles politiques et en apportant des informations permettant une meilleure utilisation des données probantes, les Fonds pour la recherche et les données probantes du KIX aideront les pays à mettre en œuvre des réformes adaptées au contexte, rentables et pérennes.

Principales caractéristiques des Fonds pour la recherche et les données probantes

Participants : Les Fonds donneront la priorité au soutien des institutions dirigées par les pays partenaires. Les projets de recherche appliquée seront élaborés en collaboration avec les décideurs politiques gouvernementaux et les groupes locaux des partenaires de l'éducation afin de garantir leur pertinence et leur adoption. Les pôles régionaux joueront un rôle clé dans l'élaboration des programmes de recherche et établiront un lien entre les résultats et les processus politiques nationaux.

Fonctions principales :

- Soutenir les projets de recherche appliquée qui élargissent les approches éprouvées et éclairent les politiques et les pratiques éducatives
- Réaliser des examens rapides de données probantes adaptées aux besoins des pays et aux étapes politiques
- Explorer des thèmes tournés vers l'avenir grâce à des recherches prospectives et à l'utilisation de données probantes, telles que l'analyse politico-économique
- Favoriser la gouvernance collaborative de la recherche avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation qui contribuent également aux processus et aux financements du GPE
- Établir des partenariats stratégiques avec des initiatives mondiales et régionales afin de maximiser l'impact et d'éviter les doublons

Champ d'application de la recherche : Les Fonds soutiendront un portefeuille adaptable de projets à court et long terme, notamment :

- Recherche appliquée évolutive dans des domaines thématiques déterminés par les pays partenaires
- Mise à l'échelle de recherches axées sur l'institutionnalisation d'innovations éprouvées au sein des systèmes éducatifs, s'appuyant sur le KIX ROSIE (Recherche sur la mise à l'échelle de l'impact des innovations dans l'éducation)
- Recherche prospective et prévisionnelle visant à identifier les tendances à venir dans les systèmes éducatifs
- Recherche sur la mise en œuvre afin de comprendre comment traduire les interventions fondées sur des données probantes dans des contextes réels
- Études d'économie politique pour comprendre la politique de la connaissance et la dynamique du pouvoir dans les processus stratégiques

- Modèles de financement pour soutenir les innovations éducatives dans un contexte de contraintes budgétaires
- Examens rapides de données probantes qui synthétisent les recherches existantes
- Recherche sur la résilience de l'éducation et l'adaptation au climat (en coordination avec les travaux du GPE sur le climat).

Structure de financement : La part du financement du KIX consacrée à cette composante passera de 80 % à 50 % maximum, afin de refléter la priorité accordée à l'utilisation des données probantes. Une *structure de financement flexible* soutiendra les projets à court terme liés aux priorités spécifiques des pays et la recherche portant sur des processus à plus long terme et des priorités plus larges. En outre, une *approche de financement modulaire* permettra de lancer des axes de recherche en fonction des budgets disponibles et des possibilités de cofinancement. Cette composante continuera à donner la priorité aux organisations du pays partenaires et à rechercher des ressources supplémentaires auprès du secteur privé et de partenaires philanthropiques.

2.5 Gouvernance et gestion

La mise en place d'un dispositif de gouvernance et de gestion optimisé favorisera une meilleure cohérence du fonctionnement du KIX, en s'inscrivant dans une architecture du GPE adaptée et soutenant les pays partenaires.

Un partenaire spécialisé dans la gestion des financements dédiés à la recherche et au soutien de l'innovation assurera la production continue de connaissances pertinentes et de haute qualité par le KIX. Ce partenaire sera également responsable de la coordination des partenaires d'apprentissage régionaux, ainsi que du renforcement des capacités et de la promotion de l'apprentissage entre les différents pôles. Ces deux composantes pourront être mises en œuvre par un seul partenaire ou par deux partenaires agissant en consortium. Un engagement accru du Secrétariat du GPE garantira l'alignement du KIX sur les priorités stratégiques et les opérations techniques du GPE, contribuant ainsi à un écosystème de connaissances et d'innovations plus intégré au sein du partenariat.

À cette fin, un comité consultatif composé de partenaires d'apprentissage régionaux dirigé conjointement par le Secrétariat du GPE et l'agent partenaire, fournira des orientations stratégiques et programmatiques. Elles permettront aux partenaires d'apprentissage régionaux de transmettre les contributions des parties prenantes du pôle, dont celles des pouvoirs publics, des universités, des chercheurs, des enseignants et de la société civile.

Les structures de gouvernance comprendront :

- ***Supervision par la gouvernance du GPE*** : Le Comité des performances, de l'impact et des apprentissages (PILC) supervise l'efficacité et l'alignement stratégique du KIX sur le GPE 2030. Il continuera à recevoir régulièrement des informations sur les performances, à examiner les évaluations et à communiquer les adaptations stratégiques, en intégrant le KIX dans les processus décisionnels plus larges du Conseil du GPE.

- ***Comité exécutif du KIX*** : Composé de directeurs du Secrétariat du GPE et de l'agent partenaire, le Comité exécutif se réunira au moins une fois par trimestre pour fournir des orientations stratégiques et suivre l'ensemble des progrès, approuver les changements importants et les réallocations de financements, ainsi que les propositions de recherche. Le Comité exécutif approuvera également les rapports annuels et les plans de travail.
- ***Comité consultatif des partenaires d'apprentissage régionaux :*** Un comité consultatif composé de partenaires d'apprentissage régionaux sera dirigé conjointement par le Secrétariat du GPE et l'agent partenaire. Il se réunira virtuellement deux fois par an et inclura, selon les besoins, des membres du personnel de l'agent partenaire et du Secrétariat du GPE. Il formulera des suggestions sur la stratégie, les opérations et les domaines d'adaptation, y compris les liens entre le KIX et les mécanismes du GPE.
- ***Supervision et implication du Secrétariat du GPE :*** Le Secrétariat du GPE supervisera la mise en œuvre du programme et la gestion financière par l'agent partenaire. Il veillera à ce que le KIX soit étroitement aligné sur le GPE 2030 et synchronisé avec les processus soutenus par le GPE aux niveaux national et régional. Les responsables du programme du KIX pour le Secrétariat et l'agent partenaire se réuniront régulièrement pour suivre les progrès et l'alignement sur le GPE 2030, coordonner les activités plus larges du GPE et harmoniser les partenariats avec d'autres réseaux ou initiatives. Les collègues du Secrétariat, en particulier ceux des équipes régionales, collaboreront régulièrement avec les partenaires d'apprentissage régionaux, apporteront leur contribution aux propositions de recherche et dirigeront les accords de cofinancement.
- ***Mise en œuvre du programme de l'agent partenaire :*** L'agent partenaire assurera les opérations du KIX. Conformément aux procédures normalisées opérationnelles de l'agent partenaire et aux politiques du GPE en matière de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, il sera chargé de piloter, d'attribuer et de gérer le portefeuille de financements, de coordonner l'appui technique aux partenaires d'apprentissage régionaux et aux partenaires de recherche, ainsi que de superviser le suivi et la production de rapports du KIX axés sur les résultats et l'impact.

2.6 Établissement des priorités budgétaires

En juin 2025 (BOD/2025/06-07), le Conseil du GPE a convenu d'allouer au KIX 2 % des ressources disponibles issues de la reconstitution des ressources, dans la limite de 80 millions de dollars américains. En tenant compte des niveaux de financement définitifs, le GPE pourrait planifier ses dépenses de manière à privilégier le soutien aux pôles, tout en recherchant des financements spécifiques pour la recherche appliquée. Une approche modulaire de la recherche demandera un cofinancement, et les ratios de financement entre les pôles et les Fonds de recherche pourraient être ajustés en fonction des scénarios de reconstitution des ressources décrits ci-dessous.

- ***Scénario de reconstitution des ressources 1 (5 milliards de dollars américains)*** – Plafond de 80 millions de dollars américains, avec un ratio proposé de 50/50 entre le pôle et le financement
- ***Scénario de reconstitution des ressources 2 (4 milliards de dollars américains)*** **-** Plafond de 70 millions de dollars américains, avec un ratio proposé de 60/40 entre le pôle et le financement
- ***Scénario de reconstitution des ressources 3 (3 milliards de dollars américains)*** - Plafond de 48 millions de dollars américains, avec un ratio proposé de 70/30 entre le pôle et le financement

2.7 Risques

L'annexe D décrit les principaux risques et mesures d'atténuation.

Annexe B – Réponses aux recommandations formulées dans l'évaluation

Recommandation	Réponse du KIX « de demain »
Clarifier le positionnement et les mandats des partenaires d'apprentissage régionaux au sein de l'architecture plus large du GPE afin de garantir le soutien aux réformes systémiques dans les pays partenaires.	• Les partenaires d'apprentissage régionaux dirigeront les pôles régionaux en tant que plateformes dédiées à la facilitation de l'utilisation des données probantes, l'apprentissage entre pairs et l'engagement politique. • Le mandat des partenaires d'apprentissage régionaux est lié aux opérations du GPE, en coordination avec le Secrétariat du GPE : ils soutiennent les pactes de partenariat, les revues sectorielles conjointes et ils informent sur les processus de requête de financement. • Les partenaires d'apprentissage régionaux mobiliseront les délégations nationales du KIX, assureront la liaison avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation et coordonneront leurs actions avec les équipes régionales du Secrétariat du GPE afin d'éviter les doublons et renforcer la nécessité de rendre compte. • La gouvernance comprend un comité consultatif des partenaires d'apprentissage régionaux dirigé conjointement par le Secrétariat du GPE et l'agent partenaire pour s'assurer de l'alignement stratégique.
Clarifier le positionnement des projets de recherche appliquée dans les processus du GPE au niveau des pays.	• La recherche appliquée sera menée en collaboration avec les gouvernements et les groupes locaux des partenaires de l'éducation afin de garantir son adéquation avec les priorités nationales et les processus du GPE. • Les résultats de la recherche seront pris en compte dans les étapes des politiques telles que le plan sectoriel de l'éducation, les pactes de partenariat et les examens de mi-parcours. • Les pôles régionaux contribueront à définir les programmes de recherche et à promouvoir leur adoption, en veillant à ce que les conclusions soient prises en compte dans les financements du GPE et les réformes du système. • Les Fonds pour la recherche et les données probantes soutiendront la recherche sur la mise en

	œuvre, l'analyse politico-économique et les examens rapides de données probantes adaptées aux besoins des pays.
Approfondir l'intégration des approches intersectorielles GESI [égalité des genres et inclusion sociale] tout au long du cycle de vie du programme.	• L'égalité des genres et l'inclusion sociale est un principe de conception fondamental et une priorité transversale dans toutes les activités du KIX. • Les appels à projets de recherche et les activités du pôle exigeront une analyse intersectionnelle (genre, handicap, marginalisation, diversité linguistique). • Le KIX permettra aux personnes marginalisées, telles que les enseignants, les jeunes, les réfugiés et les personnes en situation de handicap, de faire entendre leur voix à travers des délégations nationales inclusives et des activités participatives basées sur des données probantes • Le suivi et l'évaluation permettront de mesurer les résultats en matière d'équité et d'inclusion (y compris en lien avec le handicap) dans les deux composantes et d'orienter la gestion adaptative en temps réel.
Mettre en place un modèle de gouvernance plus intégré et adaptatif afin de guider le KIX de manière stratégique et durable.	• Transition d'un modèle principalement piloté par un agent partenaire vers une implication accrue du Secrétariat du GPE, afin d'assurer une intégration plus étroite avec la stratégie GPE 2030. • Mise en place d'options permettant de collaborer soit avec un agent partenaire unique, soit avec un consortium de deux agents partenaires. • La gouvernance comprend : ○ la supervision du Comité des performances, de l'impact et des apprentissages pour l'alignement stratégique ○ un Comité exécutif du KIX (GPE + agent partenaire) pour les décisions opérationnelles ○ un Comité consultatif des partenaires d'apprentissage régionaux dirigé conjointement par le GPE et l'agent partenaire • Introduction d'un système de suivi, évaluation et apprentissage adaptatif (MEAL) en temps réel pour un apprentissage adaptatif et une amélioration

	continue, avec un suivi axé sur les résultats et l'impact • Budget et modèle de financement repensés pour plus de flexibilité, avec une allocation ≥ 50 % aux pôles et un financement modulaire de la recherche pour répondre à l'évolution des contextes

Annexe C – Évolution des principes du KIX

2019

- Être guidé par les besoins et les aspirations des pays en développement partenaires du GPE
- Disposer de processus de sélection des financements transparents, compétitifs et équitables, fondés sur des critères de qualité bien définis pour les propositions et évalués par un comité d'évaluation indépendant
- Intégrer une approche de gestion adaptative, soutenue par le suivi et l'évaluation de ses résultats, ainsi que par l'apprentissage thématique
- Veiller à ce que le KIX et le mécanisme de financement de plaidoyer et de responsabilité sociale (ASA) soient complémentaires et se soutiennent mutuellement
- Veiller à ce que le KIX ne fasse pas double emploi avec les mécanismes existants du GPE et qu'il renforce les bonnes pratiques, telles que les principes émergents des groupes locaux des partenaires de l'éducation et d'un partenariat efficace.

La conception du KIX respecte également les 15 principes de conception du KIX approuvés par le Conseil du GPE.

2022

- *Axé sur la demande* — être adapté aux priorités et aux aspirations des pays partenaires du GPE
- *Dirigé par les pays du Sud* — définir des priorités grâce à des relations solides avec les pays partenaires et à la constitution d'un corpus de données probantes générées dans les pays du Sud, principalement par des organisations de ces pays
- *Axé sur l'égalité des genres et l'inclusion* — intégrer des approches intersectionnelles
- *Transparent* — appliquer des processus de sélection des financements ouverts, compétitifs et équitables
- *Gestion adaptative* — recueillir et répondre aux priorités des pays grâce à des processus systématiques soutenus par un suivi, des évaluations et un apprentissage thématique
- *Lien direct avec la stratégie et le modèle opérationnel du GPE* — renforcer les bonnes pratiques et les partenariats efficaces, et venir compléter les autres mécanismes du GPE
- *Grande échelle* — tirer parti de l'accès à un large éventail de données probantes pour les pays partenaires du GPE
- *Axé sur les résultats à long terme* — faire le lien avec les relations durables du GPE

2027

- *Demande et appropriation par les pays* : utiliser les données probantes, la recherche et l'innovation pour répondre aux priorités actuelles et émergentes des pays partenaires en matière d'éducation, en tenant compte de la demande et des souhaits exprimés par les parties prenantes nationales dans les plans sectoriels de l'éducation, les politiques et les pactes de partenariat
- *Collaboration nationale et leadership régional* : donner la priorité au soutien aux gouvernements et aux organisations du Sud global, en renforçant le leadership national et régional grâce à des partenariats équitables en matière de gouvernance, de mise en œuvre, de financement et d'utilisation des données probantes. Ce soutien s'appuie sur la compréhension qu'ont les parties prenantes principales des réalités nationales et régionales ainsi que sur leurs capacités à influencer la conception des politiques et les processus décisionnels.
- *Données probantes pertinentes et amélioration des stratégies de mise à l'échelle* : soutenir les données probantes et les réponses innovantes aux enjeux éducatifs adaptées au contexte, reposant sur des méthodes solides et élaborées conjointement avec les utilisateurs des données probantes. Cette approche permet de favoriser les principes de mise à l'échelle, l'intégration des systèmes et la rentabilité.
- *Pensée systémique et viabilité* : trouver un équilibre entre les réponses aux besoins stratégiques immédiats en matière de données probantes et le soutien à la transformation des systèmes par le renforcement des capacités institutionnelles, en mettant l'accent sur l'évolutivité et la pérennité à long terme.
- *Utilisation des données probantes dans la prise de décision* : mettre l'accent sur la mobilisation et l'adoption stratégiques des connaissances, en privilégiant les synthèses de données probantes pertinentes pour les politiques, les recommandations concrètes pouvant être applicables dans les systèmes éducatifs ainsi que le renforcement des capacités pour l'utilisation des données probantes à tous les niveaux de gouvernement.
- *Égalité des genres, équité et inclusion* : intégrer une approche intersectionnelle de l'équité dans toutes les activités — en abordant les questions d'inégalité entre les genres, de handicap, de marginalisation et de diversité linguistique — et soutenir la participation significative des personnes marginalisées, notamment les communautés autochtones, les réfugiés, les enseignants et les jeunes, à l'utilisation des données probantes.
- *Intégration à l'écosystème du GPE* : intégrer le but et les objectifs du GPE 2030, les opérations et les mécanismes du GPE (pacte de partenariat, financement pour le renforcement des capacités et financement pour la transformation du système, l'Accélérateur de l'éducation des filles, Fonds à effet multiplicateur, L'Éducation à voix

haute, Initiatives d'appui technique) et impliquer les parties prenantes du GPE au niveau national (chargés de liaison du GPE, groupes locaux des partenaires de l'éducation, organisations de la société civile, représentants des enseignants, jeunes) afin de renforcer l'alignement stratégique et d'éviter les chevauchements et les doublons.

- *Suivi, évaluation et apprentissage adaptatif (MEAL) en temps réel* : renforcer les systèmes de suivi, évaluation et apprentissage (MEL) afin de suivre l'influence stratégique, les changements de pratiques et les résultats scolaires, y compris les effets imprévus, grâce à des boucles intégrées de rétroactions en temps réel, à une évaluation participative et à un apprentissage adaptatif qui alimentent une amélioration continue.

Annexe D – Risques et mesures d'atténuation

Catégorie	Risques	Mesures d'atténuation
Stratégie	• Une intégration insuffisante à la stratégie, aux opérations et aux mécanismes du GPE limite la valeur globale et la contribution au GPE 2030. • Des différences insuffisantes et des chevauchements entre le KIX et le financement pour le renforcement des capacités du système. • La compétition d'initiatives comparables limite la participation au KIX.	• Plan de mise en œuvre conjoint avec les rôles attribués au Secrétariat du GPE, à l'agent partenaire, aux partenaires d'apprentissage régionaux et aux partenaires du KIX. • Révision des mandats des parties prenantes nationales du GPE (chargés de liaison du GPE, agences de coordination, agents partenaires) ainsi que du personnel du Secrétariat du GPE afin d'intégrer l'engagement du KIX. • Plans du KIX spécifiques à chaque pays avec des contributions et des actions coordonnées du GPE et des partenaires du KIX. • Coordination solide du Secrétariat autour du KIX. • Analyse continue du marché et prévisions. • Gouvernance efficace avec décisions de gestion adaptative associées.
Finances	• Les ressources financières issues de la reconstitution demeurent limitées. • Les contraintes financières imposent de donner la priorité à la mise en œuvre.	• Le financement du GPE destiné au KIX accorde la priorité aux pôles régionaux. • Élaboration d'une stratégie de cofinancement ciblée qui met l'accent sur des thèmes, des régions et des pays. • Une approche modulaire du financement de la recherche identifie les flux dont la mise en œuvre dépend du financement disponible.
Opérations	• Les modalités de gouvernance et de gestion sont trop complexes et fastidieuses.	• Des mandats bien définis pour les partenaires en matière de gestion et de gouvernance.

	• Une participation limitée par la concurrence entre différentes priorités et par la faible reconnaissance de la valeur de l'engagement par les décideurs politiques nationaux. • Les capacités variables des partenaires de mise en œuvre, en particulier les partenaires d'apprentissage régionaux, entraînent des impacts irréguliers et des besoins de soutien variés. • Le nombre élevé de partenaires (partenaires d'apprentissage régionaux, bénéficiaires de financements du KIX, collaborateurs) rend la coordination et la communication difficiles et exigeantes en ressources.	• Une excellente stratégie de communication. • Des protocoles efficaces de gestion des connaissances et de communication. • Des contrôles internes et des audits rigoureux. • Des évaluations continues des capacités des partenaires d'apprentissage régionaux. • La sélection d'un ou plusieurs agents partenaires compétents, capables de soutenir le renforcement des capacités.
Conformité	• Le grand nombre de partenaires travaillant dans différents contextes limite l'efficacité de la supervision et le respect des politiques fiduciaires, de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, ainsi que d'autres règles définies par le GPE, l'agent partenaire et les instances nationales.	• Vérification préalable transparente de tous les bénéficiaires et partenaires potentiels du KIX. • Agent partenaire solide disposant de politiques, de systèmes et de ressources bien établis. • Processus et protocoles internes bien définis au sein du GPE pour l'audit et l'évaluation.
Réputation	• Le KIX manque de visibilité et de clarté auprès des parties prenantes et partenaires, se traduisant par un engagement réduit nuisant à la réputation du GPE. • La complexité contribue au désintérêt et affaiblit son image marque.	• Stratégie de communication solide et produits bien définis. • Une approche de suivi, évaluation et apprentissage adaptatif (MEAL) rigoureuse favorise une bonne communication et des résultats, et met l'accent sur les résultats et l'impact. • Une gouvernance et un soutien efficaces par les pays partenaires.

	• Faible mobilisation ou incapacité à démontrer les résultats.	

Annexe E - Critères et processus de sélection des agents partenaires

Critères	Description et exemples d'indicateurs
Expérience dans les domaines de l'innovation, du partage et de la mobilisation des connaissances, de l'octroi de financements ainsi que de la gestion et du soutien aux financements liés à l'éducation	Pertinence et excellentes performances d'organisation en matière d'octroi de financements pour l'éducation liés à l'innovation, au partage et à la mobilisation des connaissances. Expérience avérée dans la gestion de financements pluriannuels destinés à soutenir des activités transnationales dans les domaines des connaissances, des données probantes et de l'innovation, d'un montant compris entre 500 000 et 2 500 000 dollars américains, dans le cadre d'un portefeuille pouvant atteindre 20 millions de dollars américains par an, avec divers bénéficiaires. Expérience dans l'élaboration de procédures opérationnelles, d'outils, de manuels et de systèmes comptables qui prennent en compte la taille du financement et sont adaptés à un large éventail de bénéficiaires. Capacité à aider les bénéficiaires à élaborer des programmes pertinents pour les pays partenaires du GPE. Capacité à fournir un soutien continu aux bénéficiaires tout au long du cycle de financement, notamment en matière d'établissements de rapports et d'opportunités de partage d'expériences entre les différents projets financés. Expertise dans l'élaboration de modèles innovants pour le versement des fonds qui ne se limitent pas aux appels à propositions et guichets de financement.
Expérience dans la mobilisation, l'adoption et l'utilisation des connaissances	Expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'approches de transfert des connaissances en partenariat avec des partenaires nationaux ou régionaux dans le domaine de l'apprentissage (notamment des universités, des instituts de recherche, des groupes de réflexion, des organisations internationales ou nationales de la société civile, ou autres). Expérience de travail avec des plateformes de mobilisation des connaissances pour diffuser et utiliser les réalisations des bénéficiaires, les enseignements tirés et les biens publics mondiaux ou régionaux. Expérience de travail avec les gouvernements des pays partenaires et leurs partenaires pour répondre aux besoins en connaissances et en apprentissage pertinents pour l'élaboration des politiques et le partage des bonnes pratiques.
Expérience dans le renforcement des	Expérience dans la conception et la mise en œuvre d'activités et d'approches de renforcement des capacités pour les personnes, les organisations et les systèmes en vue de l'utilisation des données probantes.

capacités des organisations, des systèmes et des individus en matière d'utilisation des données probantes	Compréhension approfondie de l'économie politique de l'élaboration des politiques, de la gouvernance des connaissances, et expérience avérée dans la conservation, l'analyse et la synthèse des données probantes. Capacités exceptionnelles de coordination et de communication, avec une expérience avérée de collaboration avec divers acteurs aux niveaux national, régional et mondial.
Capacité de gestion	Expérience dans la gestion d'appels à propositions et de processus de sélection de financements menés de manière équitable et transparente, incluant l'utilisation d'un comité de sélection technique indépendant et de systèmes de candidature en ligne. Expérience dans la gestion, le suivi et la production de rapports sur un portefeuille diversifié de financements pluriannuels en termes de montant (500 000 à 2,5 millions de dollars), de zones géographiques, de types de bénéficiaires (organisations universitaires, groupes de réflexion ou autres), de types d'innovations, d'activités d'échange et de mobilisation des connaissances, etc. Capacité à fournir des rapports rigoureux sur le portefeuille de financements au GPE en tant que bailleur de fonds ainsi qu'à son Conseil d'administration. Expérience (au niveau national et international) dans la gestion des risques fiduciaires et administratifs, en fonction de la modalité et de la portée des financements. Preuve de l'élaboration de stratégies de suivi et d'évaluation visant à démontrer l'impact des financements et à intégrer des mécanismes de rétroaction, ainsi que l'utilisation des retours des bénéficiaires pour ajuster la gestion des programmes. Capacité à communiquer régulièrement au public et aux partenaires sur le portefeuille d'activités, les résultats et les événements financés dans le cadre du KIX.
Langues	Capacité à travailler en anglais, français et espagnol. La maîtrise de l'arabe est considérée comme un plus.
Réseaux régionaux et expertise	Des partenariats et expérience solides dans les régions où le KIX est actif, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans tout ou une partie des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes (LAC), Afrique orientale et australe, Afrique occidentale et centrale, Europe et Asie centrale, Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord (SAMENA), Asie du Sud-Est et Pacifique (PAC).
Rentabilité	Approche économique concernant le pourcentage des coûts directs de gestion, d'administration et généraux demandés dans le cadre du programme global. Pourcentage de recouvrement des coûts indirects faible, voire nul, de préférence.

	Capacité à fournir des ressources équivalentes ou en nature aux programmes KIX.
Énoncé de vision	Présentation (maximum 4 pages) de la stratégie de mise en œuvre du KIX par le candidat, exposant sa vision opérationnelle pour les pôles régionaux et les Fonds pour la recherche et les données probantes, en précisant clairement si la candidature porte sur une seule composante ou sur les deux. Cet énoncé expliquera également comment le candidat envisage de mobiliser son expérience institutionnelle et ses réseaux pour assurer la mise en œuvre du KIX, sa définition de la réussite, ainsi que la manière dont le dispositif de suivi et d'établissements de rapport permettra d'évaluer les résultats et l'impact du KIX.

Prochaines étapes pour la sélection de l'agent partenaire

Un processus concurrentiel de sélection des agents partenaires sera lancé après l'approbation du cadre conceptuel par le Conseil du GPE en décembre 2025. Conformément aux procédures du GPE pour la sélection des agents partenaires, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé début 2026 sur la base du mandat décrit ci-dessus.

Pour garantir la continuité du programme, le Secrétariat du GPE sera responsable de la gestion du processus de candidature et de la recommandation de l'agent partenaire. Les manifestations d'intérêt devront préciser la manière dont les agents partenaires potentiels envisagent de mettre en œuvre le KIX et d'en évaluer l'impact. Les candidats auront la possibilité de postuler en tant qu'agent partenaire pour l'une ou l'autre des deux composantes du KIX, ou pour les deux. Sur la base des candidatures reçues, le Secrétariat du GPE recommandera soit un agent partenaire unique pour l'ensemble du KIX, soit deux agents partenaires travaillant en consortium. Le Comité des performances, de l'impact et des apprentissages sera informé du processus de sélection lors de sa réunion d'avril 2026. Le Conseil invitera le ou les agents partenaires recommandés à élaborer une proposition complète pour le KIX une fois l'approbation du budget final en juin 2026. Le Secrétariat du GPE vérifiera la qualité de la proposition du ou des agents partenaires qui la soumettront au Comité des performances, de l'impact et des apprentissages en octobre 2026 pour recommandation au Conseil. Le détail des étapes est décrit dans le tableau ci-dessous.

Date	Action
Décembre 2025	Examen du cadre de conception et décision du Conseil d'administration
Janvier 2026	Lancement de la manifestation d'intérêt des agents partenaires
Mars – Mai 2026	Évaluation des manifestations d'intérêt et des critères de pré-accréditation
Juin 2026	• Recommandation d'un ou plusieurs agents partenaires • Le Conseil d'administration examine et statue sur le montant des financements disponibles pour le KIX

	• Le Conseil d'administration invite le ou les agents partenaires recommandés à élaborer une proposition
Juin – Août 2026	Proposition pour le KIX élaborée par le ou les agents partenaires
Septembre 2026	Examen de la qualité de la proposition pour le KIX menée par le Secrétariat du GPE
Octobre 2026	Proposition pour le KIX soumise au PILC pour examen
Décembre 2026	Le Conseil d'administration examine et décide du portefeuille et du budget
Juillet 2027	Début du nouveau programme du KIX